

été chantée par le Rév. M. Chs A. Collet, vice-supérieur du collège Ste-Anne; M. l'abbé Gagnon, diacre, et M. l'abbé Picard des Trois-Maisons sous-diacre. Les élèves du collège Ste-Anne assistaient à la cérémonie et le chœur du collège a remarquablement rendu, indépendamment des chants liturgiques, quelques morceaux de circonstance. L'absoute a été donnée par le Rév. M. A. Michaud, procureur du collège de Ste-Anne.

Nous prions le capitaine Potvin d'agréer l'expression de nos condoléances les plus sympathiques.

CAUSERIE AGRICOLE

CONCOURS RÉGIONAUX ET DISTINCTIONS PROVINCIALES DE MÉRITE AGRICOLE.

A la demande du correspondant AGRICOLA du *Journal d'agriculture illustré*, nous publions l'appréciation suivante sur les "Concours régionaux et distinctions provinciales de mérite agricole," que ce correspondant doit faire paraître dans le numéro du mois de mars de ce journal sous le titre

L'ACTE PROPOSÉ CRÉANT.

DES CONCOURS RÉGIONAUX ET DES DISTINCTIONS PROVINCIALES DE MÉRITE AGRICOLE.

En 1869,—il y a vingt ans,—le "Conseil d'agriculture" rendait obligatoire, tous les deux ans, dans toutes les "sociétés d'agriculture" du pays, les "Concours des terres les mieux tenues." La grande majorité du "Conseil" espérait par là créer une grande émulation parmi les cultivateurs. Il y eut, il est vrai, quelques voix discordantes, et des difficultés vraiment considérables à vaincre, dues aux préjugés existants alors; mais le Conseil d'agriculture finit par faire accepter de bon gré ces concours dans presque toutes les sociétés d'agriculture du pays. Partout où ces concours ont été bien compris et bien faits, ils ont produit beaucoup d'émulation et des progrès agricoles indiscutables.

Depuis 1869, il y a eu, en moyenne, dix concours des terres les mieux tenues, dans la plupart des 83 sociétés d'agriculture existantes. Dès le commencement de ces concours, il fut ordonné d'accorder, dans chacune des sociétés, au moins cinq prix: de \$50; de \$40; de \$30; de \$20 et de \$10 respectivement. Les prix accordés par chaque société étaient donc de \$150, plus les dépenses des juges, faisant un total d'au moins \$200 par société, tous les deux ans. Ces sommes d'ailleurs provenaient toujours entièrement, du généreux octroi qu'accorde la loi chaque année à ces sociétés. La somme ainsi dépensée sur les octrois provinciaux pour ces concours est d'environ \$120,000; ou de \$12,000, tous les deux ans.

Il existe, aujourd'hui, dans chacune des sociétés d'agriculture où ces Concours ont eu lieu, environ cinquante concurrents heureux, dont dix ont pris chacun un premier prix de comté, à cause du réglemeut très sage du Conseil empêchant la même personne de prendre plusieurs fois ce prix, et de décourager par là des concurrents moins favorisés. Malheureusement, faute des moyens nécessaires pour établir

les Concours Régionaux, le Conseil d'agriculture est lui-même dans l'impossibilité de connaître quels sont, aujourd'hui, les meilleurs cultivateurs de la province, et de chaque comté. Et parmi les lauréats des comtés respectifs, quel est celui qui céderait volontiers le pas aux autres concurrents heureux, d'un même comté ou de comtés voisins?

Mais ce qui est encore plus grave, c'est que, malgré le chiffre considérable des dépenses dans ces Concours, il ressort peu ou point d'enseignements utiles que l'on pourrait proposer avec quelque certitude à l'imitation des cultivateurs de la province en général, ou même des comtés où ces concours ont eu lieu. Et la raison s'explique par le nombre trop grand de concours, et la difficulté ou plutôt l'impossibilité de trouver, en aussi grand nombre, des juges compétents, capables de commenter suffisamment leurs jugements.

Cependant, rien ne serait plus précieux, pour l'amélioration de notre agriculture, que la connaissance précise des pratiques qui enrichissent nos meilleurs cultivateurs et leur permettent de vivre dans l'aisance, là où d'autres, aussi bien situés mais moins habiles, se découragent et découragent assez souvent ceux qui les entourent.

En dehors de ces raisons qui rendent nécessaires les Concours Régionaux, il en existe une qui semble plus forte que toutes les autres, au moins pour la grande majorité des comtés situés au cœur de la province:

On demande de tous côtés et depuis longtemps, la création de fermes vraiment modèles, c'est-à-dire des fermes bien mieux et plus profitablement cultivées que d'ordinaire, donnant surtout de plus grands bénéfices, en argent sonnante et sans épuiser la terre. Et on les voudrait suffisamment rapprochés pour que tout cultivateur de bonne volonté eut l'occasion de suivre ces cultures de près, afin d'en tirer pour lui-même tout l'enseignement qu'elles comportent. C'est pour cette raison que l'on désire voir établir une ferme modèle, si possible, dans chaque comté. Mais on s'effraie à bon droit du coût et des risques d'une pareille entreprise, surtout si, comme la chose est probable, les résultats à obtenir restaient fort problématiques, à cause des difficultés à surmonter.

D'un autre côté, il existe bon nombre de localités dans le cœur de la province, situées à proximité de plusieurs comtés différents, et tout à fait faciles d'accès, tout autant que le serait le centre d'un seul de ces comtés. Dans toutes ces localités les concours régionaux mettraient en évidence les meilleures cultures de toute la région, et ces cultures, quelque imparfaites qu'elles pourraient être en commençant, seraient encore les meilleures, et par conséquent, modèles pour la Région toute entière. D'ailleurs, la compétition entre les meilleures, et les honneurs et les prix en argent qui en découleraient, amèneraient très rapidement le plus grand perfectionnement possible dans ces cultures modèles, et cela, par les meilleurs cultivateurs du pays. Nous jouirions donc immédiatement de tous les avantages des fermes modèles, à la portée de tous les cultivateurs de bonne volonté, et cela sans risque et sans autre déboursé de la part du gouvernement.

La demande de Concours Régionaux n'est pas nouvelle. Le Conseil d'agriculture les désire depuis plusieurs années. Il en est de même de la plupart des